

EPS Saint-Berthuin - Ecole siège du pôle de Namur Libre

Fond de Malonne, 120 à 5020 Malonne

22 novembre 2023

|  |
| --- |
| **Appel à candidatures et profil en vue de l’engagement temporaire au sein de l’équipe pluridisciplinaire du pôle territorial tel que prévu par l’article 6.2.6-5 du Code de l’enseignement** |

1. **Appel à candidatures (sous réserve des chiffres officiels)**

Le PO de l’école siège du pôle Fondamental libre de Namur fait appel à candidature afin de recruter son équipe pluridisciplinaire pour prise de fonction immédiate:

**1 neuropsychologue pour un contrat entre 18/36 et 36/36**

Cet appel est ouvert :

* + **1/ En interne aux membres temporaires et définitifs du personnel de l’école siège du pôle mais aussi des écoles d’enseignement spécialisé ayant signé une convention de partenariat avec le pôle (obligatoire)**
  + **2/ En externe aux membres du personnel temporaires et définitifs d’autres écoles spécialisées, d’école ordinaires, de CPMS (facultatif)**
  + **3/ À tout autre candidat (facultatif)**

Après avis préalable de l’organe local de concertation sociale et des écoles spécialisées partenaires du pôle, le PO de l’école siège du pôle souhaite recruter dans les fonctions de fonctions suivantes :

**Fonction** : Psychologue (neuropsychologue)

* Volume de la charge : entre 18/36 et 36/36
* Le membre du personnel assurera les missions suivantes :

|  |  |
| --- | --- |
| Potentiellement dans nos 109 écoles partenaires en |  |
| * Suivi des projets d’intégration permanente totale. * Accompagnement des enfants en école pour la mise en place et le suivi des Aménagements Raisonnables (AR) * Soutien aux enseignants de l’ordinaire autour des AR et des stratégies de compensation adéquates. * Observation des enfants en classe (potentiellement sur base des grilles d’évaluation) dans l’optique de la mise en place des AR (maternelles et primaires) * Analyse des bilans pluridisciplinaires et échange avec les différents partenaires autour des données | * Participation aux réunions d’équipe pendant et hors du temps scolaire. * Participation à la construction du Pôle en s’investissant dans les thèmes de recherche et la construction d’outils. * Suivi de la formation continue nécessaire dans le cadre de ce projet. * Être la personne relais entre l’école ordinaire et le pôle via les coordonnatrices * Gestion des tâches administratives concernant le suivi des AR et des intégrations (PIA, suivi de protocoles, notes de réunions, analyse des données pédagogiques, …) |

* Le cas échéant, le PO de l’école siège du pôle, en accord avec les PO des écoles partenaires, souhaite ajouter le(s) critère(s) complémentaire(s) et/ou la formation complémentaire suivants :
* **Une spécialisation en neuropsychologie est un besoin**.
* Une formation et ou une expérience dans la gestion des troubles du comportement est un atout.
* Toutes autres formations ou certifications en lien avec la neuropsychologie et/ou la logopédie constituent des atouts.
* Une expérience en intégration est vivement souhaitée
* Une excellente maîtrise des aménagements raisonnables en milieu scolaire est indispensable.
* Une expertise dans les troubles et les aménagements correspondants aux types 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et/ou 8
* Bonne maîtrise dans les outils numériques et logiciels (ipad, ordinateur, plate-forme de travail collaboratif)
* Responsable et empathique, vos qualités relationnelles et de communication favorisent votre intégration dans un travail d’équipe. Créatif (créative) et sachant vous remettre en question, votre bienveillance à l’égard des bénéficiaires (adultes et élèves) renforce votre conscience professionnelle. Orienté(e) solutions, vous mettez en place des outils et vous pouvez élaborer et animer des ateliers, des formations ainsi que rédiger un rapport. La formation continue est une évidence pour vous, ce qui facilite la remise en question de vos pratiques en fonction des avancées des neurosciences.
* Qualités supplémentaires requises : capacités d’autonomie, créativité, dynamisme, sens de l’observation, aptitudes organisationnelles, gestion du stress, ...

Le PO de l’école siège du Pôle a pris soin, en établissant cet appel, de garantir le caractère cohérent et pluridisciplinaire de la composition du cadre du personnel du Pôle.

1. **Profil de fonction**

Outre le profil spécifique mentionné ci-dessus, le pôle territorial exerce :

1° les missions suivantes relatives à l'accompagnement de leurs écoles coopérantes :

a) informer les équipes éducatives, élèves et parents d'élèves sur les aménagements raisonnables et l'intégration permanente totale ;

b) assurer le lien entre les différents partenaires qui jouent un rôle de soutien aux élèves, notamment afin de faciliter l'échange d'expériences ;

c) accompagner et soutenir les membres de l'équipe éducative des écoles coopérantes dans l'organisation des aménagements raisonnables, notamment par le conseil ou la mise à disposition d'outils ;

d) accompagner les écoles coopérantes dans l'élaboration de protocoles d'aménagements raisonnables lorsqu'une prise en charge individuelle de l'élève concerné par le pôle territorial s'avère nécessaire.

2° les missions suivantes relatives à l'accompagnement des élèves inscrits dans leurs écoles coopérantes :

a) accompagner individuellement les élèves présentant des besoins spécifiques dans le cadre de la mise en œuvre des aménagements raisonnables si cela s'avère nécessaire au regard de leurs besoins et de leurs protocoles d'aménagements raisonnables ;

b) accompagner individuellement les élèves présentant des besoins spécifiques seniors-moteurs nécessitant un suivi important dans le cadre de la mise en œuvre des aménagements raisonnables si cela s'avère nécessaire au regard de l'échelle des besoins visée à l'article 6.2.5-4, alinéa 2 ;

c) collaborer à l'évaluation des protocoles d'aménagements raisonnables et, le cas échéant, à l'orientation vers l'enseignement spécialisé en cas d'insuffisance des aménagements raisonnables pour assurer un apprentissage adapté aux besoins spécifiques de l'élève ;

d) accompagner les élèves à besoins spécifiques dans le cadre du dispositif d'intégration permanente totale pour les élèves issus de l'enseignement spécialisé.

1. **Formalités**

Les candidatures motivées (CV + lettre de motivation) doivent être envoyée par

* Courriel avec accusé de réception à l’adresse suivante [direction@eps-saintberthuin.be](mailto:direction@eps-saintberthuin.be)

## Tout complément d’information peut être obtenu auprès des coordonnatrices du Pôle dont voici les coordonnées : [valerie.parent@eps-saintberthuin.be](mailto:valerie.parent@eps-saintberthuin.be) et [stephanie.ligot@eps-saintberthuin.be](mailto:stephanie.ligot@eps-saintberthuin.be)

## 

Signature du PO de l’école siège du Pôle ou de son délégué